Image not found or type unknown

Divorce droit et obligation du pere

Par **Almaflor**, le **08/06/2016** à **19:09**

Bonjour je suis divorcé avec mon nouveau concubin nous avons acheter une maison on me dit que mon ex mari a le droit de venir chez moi pour voir comment vivent ces enfants es ce vrai merci de votre réponse

Par **Visiteur**, le **09/06/2016** à **08:01**

Bonjour,
je ne sais pas qui vous raconte cela mais ce que je peux vous dire c'est d'arrêter d'écouter les conseils et avis de cette personne ! Personne n'a le droit d'entrer chez vous ainsi, pas plus le père de vos enfants qu'une autre personne ! Si vous êtes divorcés, il y a eu un jugement avec un mode de garde de définit ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés